

Les E3C n'auront pas lieu !

2-3 minutes

Le SNES-FSU appelle les collègues à la **grève le lundi 20 janvier** pour empêcher la mise en oeuvre des E3C dans notre académie. Elle appelle à un rassemblement, avec l'intersyndicale, à **16h au rectorat**.

La moitié des lycées de l'académie de Rouen était représentée à l'assemblée générale du mercredi 15 janvier, à l'appel du SNES-FSU. Elle a permis de faire le point sur les actions en cours contre la première session des épreuves communes de contrôle continu qui débute lundi 20 janvier dans notre académie et a réfléchi aux actions futures.

Plusieurs lycées ont décidé de ne pas remonter les sujets dans plusieurs (parfois toutes) disciplines. Il a été retenu d'empêcher la tenue des E3C en appelant les collègues à **faire grève le lundi 20 janvier** et localement le jour où les épreuves ont lieu, les collègues concernés étant ceux choisis par l'administration pour surveiller ainsi que ceux qui ont cours et qui pourraient ainsi leur apporter leur soutien tout en évitant d'être à leur tour sollicités pour surveiller. Un préavis de grève académique a été déposé par le SNES-FSU couvrant chaque jour de la période de passation du 20 janvier au 15 février. Il a été conseillé de déposer, en plus, un préavis de grève local (modèle ci-dessous), montrant ainsi la détermination de chacun des lycées à ne pas s'engager dans ces épreuves. La question du grippage des corrections, le cas échéant, a également été évoquée.

L'intersyndicale propose de se retrouver, **lundi 20 janvier, au rectorat vers 16h** avec pancartes, banderoles locales...

Le texte ci-dessous a été approuvé à l'unanimité :



Le préavis de grève académique :



Préavis de grève académique

Un modèle de préavis de grève local :

